

SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 23 OCTOBRE 2025

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN THEORIE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

(CORRESPONDANT À 50% ENSEIGNEMENT ET 50% RECHERCHE)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2026/A006

Date limite du dépôt des candidatures : 02/02/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

Ce poste est destiné à un.e enseignant.e-chercheur.e à temps plein, spécialiste de la théorie du droit comprise comme une approche métajuridique du droit et des institutions juridiques, mobilisant la philosophie ainsi que la sociologie et/ou la théorie politique. La théorie du droit englobe ainsi l'analyse de la nature et de la fonction des normes et des systèmes juridiques, la compréhension de leur contexte d'émergence et de leur histoire conceptuelle, la prise en compte des enjeux et débats contemporains à leur sujet, ainsi que l'étude des discours juridiques ou des décisions de justice, des doctrines ou des idéologies à l'œuvre dans la production et/ou la justification et/ou la critique du droit.

Les compétences de la personne recrutée doivent inclure une connaissance générale du droit positif, une maîtrise des concepts philosophiques mobilisés par les théories du droit et les théories politiques relatives aux institutions juridiques, ainsi qu'une sensibilité aux problématiques sociales et sociétales entourant le droit. Une attention particulière aux enjeux juridiques associés à la démocratie serait fortement appréciée.

Le poste proposé est un poste de chargé.e de cours titulaire, avec le titre de professeur.e à l'Université libre de Bruxelles. Le poste est pourvu pour une durée indéterminée (*tenure*) après une période probatoire de trois ans.

La personne recrutée devra mener ses recherches et travaux au sein d'au moins un des Centres de recherche de la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB, participer aux enseignements et prendre part à l'organisation et la gestion de la Faculté.

Sur le plan de la recherche, le/la titulaire de la Chaire devra :

- Contribuer à l'encadrement de recherches dans le domaine (comité des thèses de doctorat, projet de recherche, etc.) et promouvoir personnellement des thèses de doctorat ;
- Développer la recherche individuelle et collective, et chercher à obtenir des financements pour celle-ci ;

- Organiser et participer à des événements scientifiques de niveaux national et international ;
- Rédiger régulièrement des publications scientifiques nationales ou internationales et participer à des ouvrages collectifs, si possible avec comité de lecture (*peer review*) ;
- S'impliquer dans les réseaux académiques nationaux et internationaux dans son domaine de recherche ;
- Participer à la gestion collective de la recherche en Faculté.

Sur le plan de l'enseignement, le/la titulaire de la Chaire devra :

- Assurer personnellement et en présentiel les cours décrits ci-dessous et leur évaluation, et coordonner les travaux pratiques s'il y a lieu ;
- Superviser et évaluer des travaux de fin d'études, stages et mémoires relatifs à ses domaines de compétence ;
- Participer à la gestion collective de l'enseignement en Faculté.

Cours inclus dans la charge au moment du recrutement :

- ***Droit naturel et grands courants du droit contemporain*** (obligatoirement en français) : 48h, cours obligatoire en bloc 2 du Bachelier en droit à Mons (environ 150 étudiant.e.s) ;
- ***Introduction au droit, y compris les aspects sociologiques du droit*** (obligatoirement en français) : 24h, cours obligatoire en bloc 1 du Bachelier en Sciences politiques et du Bachelier en Sociologie à Bruxelles, en option dans d'autres filières de la Faculté de Philosophie et Sciences sociales (environ 1000 étudiant.e.s) ;
- ***Philosophie*** (obligatoirement en français) : 24h, cours obligatoire en bloc 1 du Bachelier en droit à Mons (environ 250 étudiant.e.s) ;
- Cours d'approches critiques du droit (contenu exact à définir, par exemple théories de la démocratie ou problématiques relatives à la laïcité, en français ou en anglais) : 24h, cours à option au sein du module d'approches critiques en bloc 1 du Master en droit à Bruxelles (<https://www.ulb.be/fr/programme/2024-ma-droi#programme>), environ 50 étudiants (nouveau cours) ;

La charge de cours complète est normalement de 120 heures par an et peut être légèrement adaptée en fonction du profil de la personne recrutée. Cette charge est par ailleurs revue, en fonction des besoins de la Faculté, à échéances régulières.

Titre requis

Thèse de doctorat en sciences juridiques, ou tout autre doctorat en sciences humaines ou en sciences sociales jugé équivalent et pertinent par la Commission de sélection, complété dans ce cas d'un diplôme de second cycle en droit.

La thèse de doctorat, ou des publications distinctes, doivent permettre à la Commission de sélection d'évaluer les compétences du candidat ou de la candidate dans le domaine de la Chaire et comporter une part substantielle consacrée à la théorie du droit.

Un diplôme d'études supérieures en philosophie constitue un atout.

Compétences requises

- Excellent dossier scientifique et expérience de recherche significative dans les domaines couverts par la chaire, attestée par la thèse de doctorat et le post-doctorat, la coordination d'ouvrages collectifs ou de rapports scientifiques, la publication d'articles dans les revues scientifiques à comité de lecture, la participation à des réseaux de chercheurs, la promotion de projets scientifiques, ou toutes autres réalisations antérieures ;
- Profil international attesté par une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat et/ou par une série de publications internationales et/ou par la participation à des réseaux internationaux. La mobilité durant ou après la période doctorale constitue un atout ;
- Une expérience d'enseignement ;
- Excellente maîtrise de la langue française (niveau C2), bonne maîtrise au moins passive des langues anglaise et/ou néerlandaise (niveau B2) ; une parfaite maîtrise active de ces langues constitue un atout indéniable.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Doyen, le professeur Pierre Klein (courriel : Pierre.Klein@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du *template* disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de candidature et de motivation ;
- Un rapport de thèse rédigé par le jury après la soutenance (si existant) ;
- Trois publications représentatives du profil du/de la candidat.e accompagnées d'une notice justifiant le choix de ces trois publications et leur apport à la matière couverte par la Chaire ;
- Un dossier de 6 pages maximum comprenant une description des activités de recherche passées (2 pages) et un projet de recherche (4 pages), spécifiant les thématiques envisagées et les pistes de développement ;
- Un dossier pédagogique de 4 pages maximum comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les cours prévus, en ce compris la manière dont ils s'intègrent au programme, et qui précise les méthodes d'enseignement et d'évaluation envisagés ;
- Un dossier sur les réalisations et projets internationaux de 4 pages maximum, relatifs à la recherche, à l'enseignement ou à toute autre activité professionnelle en rapport avec la fonction ;
- Une liste complémentaire de 3 à 10 réalisations de toute nature (publication, enseignement, réseau, contrat de recherche, séjour de recherche, diffusion au public, etc.), que le candidat

ou la candidate souhaitent mettre en avant pour attester sa compétence en vue du poste, avec quelques lignes qui expliquent pourquoi elles sont significatives ;

- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêts en raison de liens familiaux et affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé·e·s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur·e.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1685/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.